

*Le Président de l'Université de Reims Champagne-Ardenne,*

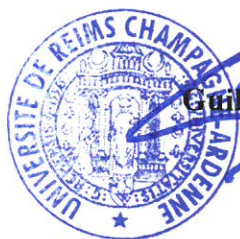
VU Le Code de l'Education,

## ARRÊTE

Article 1<sup>er</sup> : Monsieur Patrick RAVAUX, Professeur Certifié, est nommé conseiller auprès du président pour la valorisation des usages du numérique.

Article 2 : Le présent arrêté prend effet à compter du 1<sup>er</sup> juin 2016.

Fait à Reims, le 26 mai 2016



*Guillaume GELLÉ*

